



BACCALAUREATS PROFESSIONNELS “ENERGETIQUE”

Contrat d'apprentissage de 24 mois

Centre de Formation des Apprentis de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Dieppe

Les métiers préparés

✓ **TECHNICIEN DU FROID ET DU CONDITIONNEMENT D'AIR (TFCA)**

Le titulaire du baccalauréat professionnel intervient pour la réalisation dans les domaines du froid, de la climatisation et de pompes à chaleur.

Sa qualification couvre tous les domaines spécifiques aux applications frigorifiques et au traitement de l'air.

✓ **TECHNICIEN DE MAINTENANCE DES SYSTEMES ENERGETIQUES ET CLIMATIQUES (TMSEC)**

Le titulaire du baccalauréat professionnel intervient pour la mise en service, la conduite des installations, la coordination des entretiens et travaux, le dépannage des installations et la communication avec les clients, les constructeurs et les fournisseurs.

L'alternance

La formation théorique est dispensée au centre de formation pendant 1350 heures réparties sur 2 ans.

Rythme de l'alternance : 15 jours en entreprise, 15 jours en centre.

En entreprise, le jeune est placé sous la responsabilité d'un maître d'apprentissage qui est chargé de transmettre son savoir faire à l'apprenti.

Contacts

Institut Consulaire de Dieppe

Zone Industrielle Louis Delaporte - zone marron - Rouxmesnil-Bouteilles

76 379 DIEPPE CEDEX / Tél : 02 35 06 85 90 - Fax : 02 35 06 85 99

Courriel : icdieppe@wanadoo.fr



ENSEIGNEMENT GENERAL

Tronc commun (900 heures)

- ▶ Français
- ▶ Anglais
- ▶ Histoire Géographie
- ▶ Gestion
- ▶ Education artistique
- ▶ Education physique
- ▶ Mathématiques, sciences physiques
- ▶ Travaux individuels

Technicien du froid et du conditionnement d'air (TFCA) (450 heures)

- ▶ Dimensionnement et réalisation d'installations
- ▶ Electrotechnique, régulation
- ▶ Dépannage des installations
- ▶ Etudes techniques
- ▶ Organisation et gestion de chantier
- ▶ Acoustique
- ▶ Hygiène, prévention, sécurité
- ▶ Secourisme du travail
- ▶ Formation pour habilitation électrique

Technicien du froid, de la climatisation et de pompes à chaleur (TMSEC) (450 heures)

- ▶ Maintenance et dépannage des installations
- ▶ Combustion
- ▶ Electrotechnique, régulation, automatismes
- ▶ Relevés et dimensionnement des installations
- ▶ Etudes techniques
- ▶ Organisation et gestion de chantier
- ▶ Hygiène, prévention, sécurité
- ▶ Secourisme du travail
- ▶ Formation pour habilitation électrique



LA FORMATION EN ENTREPRISE

- ▶ Connaissance de l'entreprise
 - ▶ Analyse de systèmes
 - ▶ Initiation à la manutention lourde et à celle des produits dangereux.
 - ▶ Montage et agencement.
 - ▶ Relations humaines et commerciales
- TFCA
- ▶ Organisation de chantier
 - ▶ Dimensionnement
 - ▶ Participation à la gestion de chantier
- TMSEC
- ▶ Codage de l'information pour la maintenance.
 - ▶ Observation et/ou participation à la maintenance corrective
 - ▶ Analyse des structures de gestion de la Maintenance

LES CONDITIONS D'ADMISSION

- ▶ Etre âgé de 16 à 25 ans
 - ▶ Etre titulaire d'un BEP/CAP Equipements Techniques Energie ou d'un BEP/CAP Electrotechnique
- Peuvent être également admis, sous certaines conditions :
- ▶ Les élèves titulaires des diplômes de niveau V
 - ▶ Les candidats qui ont accompli au moins la scolarité complète d'une classe de première, quelle qu'elle soit,
 - ▶ Les candidats qui ont interrompu leurs études, s'ils justifient de deux années d'activité professionnelle, quel que soit le secteur.



Direction : Nadine MALEPLATE
Renseignements administratifs : Laurence VINCENT
Tél : 02 35 06 85 92 - Fax : 02 35 06 85 99
courriel : icd.cfa@wanadoo.fr